

qui sont admis au nombre des membres de la Société, à condition qu'ils aient préalablement payé leurs contributions sur les revenus qu'ils ont perçus depuis qu'ils sont prêtres, ou tous les arrérages, s'ils ont été antérieurement membres de la Société.

Le Bureau approuve les allocations suivantes, faites par Monseigneur le Président depuis la dernière assemblée du Bureau, savoir :

à MM. Aubert de Gaspé.....	£45 0 0
“ Dagnault.....	33 15 0
“ Plamondon, J. Bte.....	33 15 0
“ Provancher.....	22 10 0
“ Catellier, Jos.....	11 5 0
“ Girard, Jos.....	16 17 6
“ Gaudet Victor.....	11 5 0

Présenté l'état des sommes reçues et payées par Messieurs les Trésoriers, depuis la dernière assemblée du Bureau, savoir :

Recette du Trésorier de Québec.....	£816 8 2½
“ “ des Trois-Rivières.....	212 14 8½
* Recette totale de l'année.....	£1029 2 11
Déjà en Caisse.....	2195 3 10½
	<hr/>
	£3224 6 9½
Dépense du Trésorier de Québec.....	£ 661 19 4
“ “ des Trois-Rivières.....	179 14 6
Dépense totale de l'année.....	£851 13 10
Reste en Caisse.....	£2372 12 11½
En débetures et obligations.....	£1330 0 0
En espèces, { Entre les mains du Trésorier de Québec.....	£898 6 8½
{ “ “ “ des T.-Rivières.....	144 6 3
	<hr/>
	1042 12 11½
	<hr/>
	£2372 12 11½

* Dans la rentrée de l'année se trouvent compris les items suivants, savoir :

Par balance de pension allouée à Mr. Z. Gingras, en 1870	£16 17 6
Reçu par intérêt sur débetures, obligations, et diverses sommes déposées à la Banque d'Epargnes, etc	51 17 8½